

Inscription journée Trackday Dijon Prenoix

Jeudi 15 Avril 2021

Informations sur la journée :

Tarif : 360€ TTC par pilote, 1 pilote par voiture.

Vous avez la possibilité d'inscrire des pilotes supplémentaires (sur la même voiture) au tarif de 70€ TTC par pilote.

Le niveau d'émission sonore est limité à 100dB maximum.

Conditions de Piste :

OPEN PITLANE – ACCES PERMANENT

Horaires de piste : 9h - 12h / 13h30 - 17h

Horaires Accueil paddock et Station essence SP98 :

7h30 - 12h15 / 13h15 - 19h30

Conditions de Règlement :

Pour toute inscription, merci de remplir le formulaire ci-dessous et de le retourner à M. Julien BERNARD, accompagné des éléments ci-dessous, **OBLIGATOIREMENT** et au plus tard 15 jours avant la date du roulage :

1. Le formulaire d'inscription
2. Règlement (chèque à l'ordre de BPJ25 ou virement)
3. Copie du Permis de Conduire du ou des pilotes
4. Copie de votre Attestation d'Assurance RC Circuit (différente de votre carte verte, en cas d'absence de carte verte, notez le n° de châssis)
5. La fiche d'abandon de recours complétée et signée (une par pilote)
6. La fiche de droit à l'image (une par personne)

À l'adresse suivante :

BPJ25 - 16 rue Pasteur - 25400 Exincourt

L'inscription vous sera confirmée à réception du paiement et du dossier complet. Condition d'annulation par le participant : Jusqu'à 30 jours avant la date du roulage, nous effectuerons un remboursement total de la somme versée si vous souhaitez annuler votre participation.

Vous pouvez également renvoyer votre dossier par e-mail et nous solliciter pour toutes questions à contact@eight-trackdays.fr.

Informations Pilote

| | |
|------------------------|--------------------------------|
| Civilité | |
| Nom | Prénom |
| Adresse postale | Code Postal & Ville |
| Téléphone | E-mail |

Permis de Conduire

A PRESENTER LE JOUR DU TRACKDAY OBLIGATOIREMENT

Merci de joindre une copie de votre permis de conduire lors de votre inscription.

| | |
|-------------|---------------|
| Date | Numéro |
|-------------|---------------|

Informations Véhicule

Merci de joindre une copie de votre attestation d'Assurance RC Circuit de la part de votre assureur.

| | |
|------------------------|---------------------------|
| Marque | Modèle |
| Immatriculation | Numéro d'assurance |
| Assureur | |

Niveau de pilotage estimé

- Débutant Intermédiaire Confirmé

Informations co-pilote et accompagnant

| | |
|-------------------------------------|--------------------------------|
| Nom | Prénom |
| Adresse postale | Code Postal & Ville |
| Téléphone | E-mail |
| Numéro de permis de conduire | |

Merci de joindre une copie du permis de conduire de votre accompagnant si celui-ci est amené à prendre le volant.

Tarifs et Prestations

Pack une voiture et un pilote

| Prix de la journée | | Nombre | A régler (1) |
|--------------------|---|--------|--------------|
| 360 € TTC | X | | = |

Pack Pilote Supplémentaire (sur le même véhicule)

| Prix de la journée | | Nombre | A régler (2) |
|--------------------|---|--------|--------------|
| 70 € TTC | X | | = |

| | | | | |
|--------------------|--|--|---|--------------|
| TOTAL (1+2) | | | = | € TTC |
|--------------------|--|--|---|--------------|

Règles et engagements à respecter

- Je déclare être titulaire d'un permis de conduire valide et **je serai en mesure d'en présenter l'original le jour de l'événement**
- Je déclare être couvert par une assurance « Responsabilité Civile » pour l'usage de mon véhicule sur circuit
- La société BPJ 25, organisatrice de la journée, ne peuvent être tenue pour responsable sous n'importe quelle forme en cas d'accident, de vol, de dommages matériels ou corporels qui pourraient survenir à moi, mes accompagnateurs, passagers ou spectateurs
- J'accepte en cas de dégradation de n'importe quel matériel du circuit à en assumer la responsabilité financière
- Je suis informé des risques liés à la conduite de mon véhicule sur circuit et je m'engage à venir avec un véhicule en parfait état ayant été contrôlé au préalable par un professionnel
- J'accepte de respecter les consignes de sécurité qui seront expliquées lors du briefing
- Je m'engage à porter un casque homologué, une tenue à manches longues (à défaut d'une combinaison) et à attacher correctement ma ceinture ou mon harnais
- J'ai connaissance que l'alcool et les produits illicites (drogues) sont formellement **INTERDITS** dans l'enceinte du circuit et qu'être sous l'influence d'alcool ou de drogue est un motif d'exclusion de l'événement
- **J'assiste obligatoirement au briefing**, dans le cas contraire je ne pourrai pas accéder à la piste. Un bracelet me sera remis pour matérialiser mon droit d'accès au roulage
- Je suis conscient que la limite sonore du Circuit de Dijon Prenois est de 100 dB



Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de participation et m'engage à les respecter sans réserve. J'autorise également la société organisatrice à utiliser les images prises pendant la journée me concernant ou concernant mon véhicule (aucun nom ne sera divulgué et les plaques d'immatriculation seront masquées) à des fins de communication.

La société organisatrice ne peut être tenue pour responsable de l'usage de mon véhicule sur la piste et des dommages corporels ou matériels causés à moi-même ou à des tiers pouvant découler de tout incident ou accident pouvant survenir au cours de la journée organisée par Eight Trackdays et je m'engage à n'exercer aucune poursuite à leur encontre.

SIGNATURES

| Date | |
|---------------|---------------------|
| PILOTE | ACCOMPAGNANT |
| | |

Droit à l'Image

Je soussigné(e) :

Captation d'images et/ou voix et cession de droits y afférents

- J'autorise la société BPJ 25, à réaliser, à l'occasion de l'essai auquel je participe, tout enregistrement de mon image et/ou de ma voix, par quelque procédé que ce soit et sur quelque support que ce soit, que ces enregistrements soient réalisés directement par la société organisatrice ou indirectement par l'intermédiaire d'un tiers.
- J'autorise la société BPJ 25, à reproduire sur quelque support que ce soit les enregistrements d'images ou de voix ci-dessus captés.
- J'autorise la diffusion des enregistrements d'images ou de voix me concernant ci-dessus captés par quelque procédé que ce soit sur les supports suivants : Internet, réseaux sociaux, intranet, voies télématiques (SMS, MMS, applications Web, etc...); Brochures / plaquettes, vidéogramme (DVD, Blu-Ray, etc...); Presse écrite.

La présente cession de mes droits à l'image au sens des dispositions de l'article 9 du Code Civil est valable pour le monde entier et pour une durée de cinq ans. Elle intervient à titre gratuit au bénéfice exclusif de la société BPJ25 .

- Je n'autorise pas la société BPJ25 à utiliser mon image (photos, vidéos et/ou voix) dans le cadre du programme susmentionné.

Fait à _____, le _____

Signature (précédée de la mention 'Lu et Approuvé') :

Circuit Dijon Prenois - Abandon de recours

(Un document par personne présente)

Je soussigné(e)

| |
|---------------------|
| Nom et Prénom |
| Adresse |
| Code Postal / Ville |
| Téléphone |
| E-mail |
| Type de Véhicule |

Je soussigné(e), déclare participer, de ma propre initiative et sous mon entière responsabilité à l'activité de pratique du sport mécanique sur le circuit
Dijon Prenois – dûment homologué.

J'ai pleinement conscience du caractère dangereux de la conduite d'un véhicule à moteur sur circuit. Je participe de ma propre initiative à ces journées sur circuit, en ayant pleinement conscience des risques que j'encours.

Je déclare également être en bonne santé, n'être sous l'effet d'aucun traitement de nature à altérer mes facultés. Je déclare par la présente décharger de toute responsabilité en cas d'accident, de vol, de dommage matériel ou corporel que je pourrais subir ou qui pourraient affecter les biens m'appartenant.

En cas de décès, le présent abandon de recours contient également un engagement de porte-fort pour mes ayant droits, mes héritiers, mes proches et nos assureurs. Je déclare, par la présente, renoncer pour moi-même, mes héritiers, mes proches (mes parents, mon conjoint, mes enfants) et nos assureurs, à tous recours contre :

- 1- Le ou les organisateurs et/ou exploitants du circuit
- 2- Le ou les organisateurs de la journée
- 3- D'autres participants et d'autres utilisateurs du circuit
- 4- D'autres pilotes et propriétaires (ou les détenteurs) des véhicules participants
- 5- Les préposés, aides bénévoles et chargés de mission des personnes (ou organismes) visés aux points 1,2,3,4 et ci-avant
- 6- Les assureurs des personnes (ou organismes) visés aux points 1,2,3,4 et 5 ci-avant.
- 7- Le constructeur et préparateur pour tous dommages matériels ou corporels que je subirais au cours du roulage.

Je déclare également avoir pris connaissance des règlements qui régissent la sécurité et m'engage à les respecter sans réserve, en particulier :

- S'engage à respecter en toutes circonstances les feux de signalisation ou les injonctions des commissaires de piste préposés, chargés de mission, mis en place par l'organisateur de la journée.
- Accepte le port du casque et des ceintures, ainsi que tout équipement complémentaire visant à renforcer ma sécurité.
- Reconnaît être seul responsable de son véhicule et s'engage à ne pas prêter son véhicule à un autre conducteur sans que celui-ci n'ait signé un document identique. Déclare prendre d'éventuels passagers à leurs risques et périls et sous son entière responsabilité.
- Déclare être responsable des dégâts éventuels qu'il occasionnerait avec son véhicule aux infrastructures et notamment aux rails de sécurité du circuit et s'engage à en rembourser les frais ainsi occasionnés.

Le Circuit Dijon-Prenois ne saurait être tenu responsable de la modification, de l'ajournement ou de l'annulation de la journée de roulage pour un cas de force majeure. Sont notamment considérées comme relevant de la force majeure les intempéries telles que chutes abondantes de neige, de pluie ou de grêle, verglas, brouillard, vents forts, plan d'alerte mis en place par les autorités compétentes. Sont également considérées comme relevant de la force majeure les interdictions, restrictions ou conditions imposées par les autorités administratives et sportives compétentes (Préfecture, Fédérations, Gendarmerie ...). Le pilote ne pourrait tenir le circuit responsable de retards ou désagréments liés à la remise en état du tracé en cours de roulage, lors de dégradations telles que pertes d'huile, structures de protection à remettre en place, incendie dégradant l'enrobé de la piste etc...

Tarifs dégradations des équipements du circuit :

- Fourniture dépose et pose support renforcé (unité) : 290 € TTC-- Recharge extincteur (50 kg) : 50 kg : 330 € TTC / 5 kg : 77 € TTC –
- Absorbant (le kilo) : 1 € TTC / - Protection grillage pitlane (le panneau) : 130 € TTC / - Réparation 1 boudin Airprotech : 216 € TTC
- Rail (le mètre) : Info disponible au circuit.

J'ai pris connaissance de l'intégralité de ce document.

Je comprends que ce document est une décharge de responsabilité et une renonciation à tous recours.

Signature (précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

Date :